



## Mobilisation des retraité-e-s le 9 juin

Dans la Nièvre : les organisations de retraités  
CGT-FO-Unir CFE CGC-FGR FP-FSU-LSR Cosne  
appellent à un rassemblement à 16 h  
devant la Préfecture à Nevers

Alors que le gouvernement rabâche dans les médias que maintenant « *la relance est revenue* », que « *ça va mieux* », la situation des retraité-e-s ne cesse de se dégrader. Depuis maintenant plus de 30 mois nos revenus diminuent sous le double effet du quasi blocage des pensions et retraites complémentaires, et des mauvaises mesures fiscales.

### Près de 10 % des retraités vivent sous le seuil de pauvreté

En matière de fiscalité, le gouvernement a confirmé sa volonté de mettre fin à la ½ part fiscale supplémentaire pour la majorité des contribuables célibataires, divorcés ou veufs, vivant seuls, n'ayant pas d'enfants à charge et ayant au moins un enfant majeur.

Il a confirmé aussi qu'il maintenait l'imposition des majorations de retraite pour les parents d'au moins 3 enfants, ce qu'il a décidé à partir des revenus de 2013.

Beaucoup de retraités ont perdu des exonérations en matière d'impôts locaux ou de cotisations sociales.

Ces deux mesures s'ajoutent à la taxe de 0,3 %, dite CASA, pour faire payer par les retraité-e-s l'aide à l'autonomie. Alors que le gouvernement maintient les baisses d'impôts pour les entreprises et les plus riches, droit dans ses bottes, il refuse le rétablissement de la demi-part supplémentaire et le rétablissement de la nonimposition des majorations de pension ! La TVA est bien lourde pour les retraites, surtout les plus basses. C'est bien l'impôt le plus injuste.

### Nombre de retraités n'ont même plus les moyens de se soigner

Comment accepter que des milliers de retraités soient obligés de reprendre un travail pour survivre ?

En 30 ans, le total des dividendes versés aux actionnaires a été multiplié par 20 ! Pendant ce temps les salaires, les pensions sont loin de suivre cette progression ! La France est un pays riche et, pourtant, les inégalités ne cessent de se creuser : si, en 2002, les 10 % les plus riches avaient un revenu six fois supérieur aux 10 % les plus pauvres, dix ans plus tard, c'est plus de sept fois.

**Les retraités ont le droit de vivre décemment.** La retraite n'est pas un privilège ou une prestation sociale. Elle est un droit obtenu par le travail et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la carrière.

### Les organisations de retraité-e-s mobilisent depuis de nombreux mois Dans l'unité, le 9 juin dans toute la France agissons pour :

- Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en prenant en compte l'évolution du salaire moyen.
- Une pension au moins égale au SMIC revalorisé, pour une carrière complète.
- Le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sur les pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités.
- L'amélioration du pouvoir d'achat des retraites, le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources dans le régime général.
- Le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.).